

jeudi 3 juin 2021

AVENIR DES SITES RENAULT HAUTS-DE-FRANCE

LA CFE-CGC SIGNERA L'ACCORD

RENAULT ELECTRICITY REALITE DES JANVIER 2022

La CFE-CGC entend les inquiétudes des salariés de MCA-UGB-STA au sujet de leur intégration au sein de RENAULT ELECTRIC CITY, filiale 100% Renault SAS,...

...Cela dit, elle ressent aussi, le côté incontournable du Projet présenté, et affirme sa confiance en ceux qui le managent et le font naître, coté industriel,

...mais aussi côté social qui, par un Dialogue ouvert et franc, laisse paraître une volonté de ne pas faire de coup fourré et de ne léser aucun des salariés actuellement dans les sites de Douai, Maubeuge et Ruitz.

EVIDEMMENT, tout est à construire encore, mais il n'y aura pas d'Avenir de Renault dans les Hauts-de-France sans ce projet Industriel...

La CFE-CGC va donc accompagner le volet social de la création de RENAULT ELECTRIC CITY en faisant en sorte que nos catégories n'y perdent rien en chemin, bien au contraire...

Mail Intercentre Renault : cfcgcrenault@wanadoo.fr
Mail MCA : cfcgcmca@gmail.com
Mail DOUAI : cfe.renault.douai@wanadoo.fr
Mail STA : cfe-cgc.sta@renault.com

PREMIERE ETAPE : Signer l'Accord !

Après concertations de leurs troupes, les différentes CFE-CGC sur sites, ayant posé...

- les points positifs et négatifs du Projet,
- ses perspectives industrielles et sociales à court, moyen et long terme pour les Etablissements et les Salariés du périmètre concerné,
- les conjonctures, crises et défis en France et dans le Monde, ...et leurs impacts chez Renault,
- les espoirs et volonté des salariés à croire en un avenir chez Renault, par l'excellence du développement du Véhicule Electrique, qui démontrera leurs capacités à être les meilleurs, en terme de qualité-coûts-délais, ce dont ils n'ont jamais douté, mais qu'on ne leur a jamais laissé le loisir d'exprimer par le passé,
- la réelle volonté affichée de revenir à un travail en équipes, où tout le monde s'écoute, se respecte, s'entend et construit une qualité de vie au travail pour le collectif, appelée à être enviée et citée en référence,...

Tout cela nous conduit, naturellement, à accorder notre confiance à ce projet, **en signant « l'Accord pour l'Avenir des Sites Renault des Hauts-de-France ».**

Et, en vous assurant un suivi rigoureux, sur les prochaines négociations qui verront la mise à plat de tous les Accords et Avantages Sociaux existants, pour les harmoniser aux trois sites de RENAULT ELECTRIC CITY, toujours au mieux-disant de ce qui se fait aujourd'hui.



NOUVELLE ETAPE : Un volet social à la hauteur du projet industriel !

Si les bases sont d'ores et déjà inscrites dans l'Accord, nous avons maintenant 15 mois, jusque mars 2023, pour travailler et négocier les différents accords qui feront RENAULT ELECTRIC CITY...

• Un Accord « ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL »

- Où toutes les catégories de Personnels devront retrouver des garanties fermes sur...
 - Leurs horaires et équipes de travail, HS, Pauses, Repos, etc...
 - La durée, variations, l'autonomie, les forfaits, le temps partiel, le télétravail, etc...
- Qui formalise la réouverture du « Bureau d'Embauches » dès 2022...
- Qui respecte vos droits aux congés, et en facilite la prise...
- Qui consolide et garde vos COMPTEURS (CT, CTI, CTC) et leur remplissage.

• Un Accord « PREVOYANCE – SANTE - FAMILLE »

- Une Mutuelle à minima, au niveau de la plus performante, en terme de couverture santé, et sans augmentation excessive, avec participation de la Direction sur les cotisations des salariés.
- Une « PREVOYANCE » qui assure aux salariés d'être parés, eux et leurs familles, pour les accidents de la Vie tout au long de leur carrière professionnelle.
- Congés spéciaux, ancienneté, maternité, naissance, adoption, etc...

• Un Accord sur les REMUNERATIONS,

- Qui respecte les engagements pris, et assurant qu'aucune perte de rémunération nette ne puisse être constatée chez aucun salarié, au passage en RENAULT ELECTRIC CITY au 1^{er} janvier 2022.
- Prévoit des NAO avec AI, AGS, Primes, etc...
- Qui ouvre des possibilités de progressions de carrières, de promotions, reconnaissances...
- Qui récompense l'ancienneté (congés, médailles)

• Un Accord « DIALOGUE SOCIAL »

- Maintien des CSE existants et budgets et moyens alloués...
- Création d'un CSEC et CSSCTC
- Composition des ces Instances
- Accompagnement et valorisation des carrières
- Elections Professionnelles

• Un Accord « AVANTAGES SOCIAUX »

- Logement, Handicap, Fin de carrière, Départ en retraite, etc...

La liste n'est pas exhaustive, mais le chantier est titanesque !

La CFE-CGC travaillera, en vous informant et vous concertant, tout au long des prochains mois de négociations et de transformations de nos acquis sociaux, de nos rémunérations, de nos habitudes de travail, ...pour n'en garder que le meilleur et ramener aux Salariés de RENAULT ELECTRIC CITY, la fierté d'y travailler et d'y faire une carrière.

**Techniciens, Agents de maitrise, Ingénieurs et Cadres,
la CFE-CGC s'engage à défendre et représenter vos intérêts dans
cette construction de RENAULT ELECTRIC CITY, où vous ne serez pas les
laissés-pour-compte de la RENAULUCIANO INDUSTRIELLE et SOCIALE !**



RETROUVEZ NOS ACTUS SUR L'APPLI CFE-CGC GROUPE RENAULT
www.cfecgc-intercentre-renault.fr